

L'an deux mille treize, le vingt-sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric BOURDIN, Maire.

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice sauf Monsieur NICOD Henri, excusé.

Présents également : Messieurs ROTA Thierry et CHABOD Dominique.

Secrétaire de séance : M. DUBOZ Thierry

Avant de commencer la séance, le Conseil municipal établit le planning pour la tenue du bureau des entrées de l'Abbaye les 17 et 18/08/2013 :

- 17/08 : Philippe BRISCHOUX (matin) ; Thierry DUBOZ (après-midi),
- 18/08 : Philippe BEL (journée).

1) Etat d'avancement du P.L.U. :

Le bureau d'études Initiative, en charge de l'élaboration du PLU, souhaite rencontrer le Conseil Municipal pour présenter le diagnostic. Le Conseil lui propose trois dates : 11, 12 ou 13 septembre (à définir).

2) Dossier aménagement traversée du village :

Il convient de faire le choix d'un cabinet d'études. Pour ce faire, et afin d'affiner les offres, une réunion sera programmée en Septembre avec les services concernés (STA, DDT, CAUE).

3) Démarrage des travaux VC1 :

M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, adjoint, fait part au Conseil Municipal du calendrier prévisionnel pour le démarrage des travaux de construction de trottoirs et de renforcement de la structure :

- semaine 27 (du 01 au 05/07) : assainissement (extension réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales sur domaine public pour parcelle PATOZ) ;
- semaines 28-29-30 (du 8 au 26/07) : bordures trottoirs,
- semaines 33 ou 34 (du 12 au 16/08 ou du 19 au 23/08) : pose de l'enrobé (jusqu'à l'abribus).

En parallèle de ces travaux sont prévus :

- la pose de poteaux d'éclairage public entre l'abribus et l'entrée au lotissement Bellevue du Val, ainsi qu'un éclairage dans la rue Champ de la Chapelle (au niveau du virage, en face maison FAIVRE) ;
- la mise en place d'une barrière au niveau du talus situé vers la vierge ;
- la mise en place de panneaux signalétiques et de miroirs.

M. Gilles MAGNIN-FEYSOT précise également le coût estimatif de ces différents travaux (environ 100 000 euros), ainsi que les subventions susceptibles d'être perçues (Etat, Syded et Communauté de Communes du Canton).

- Un devis sera demandé à l'entreprise VERMOT pour la pose d'enrobé depuis l'abribus du village haut à la place de contournement du lotissement Bellevue du Val, ainsi que jusqu'à hauteur de la maison BOLLE Michel.

4) Questions diverses :

✓ Au titre de représentant de la commune et de Président des Amis de l'Abbaye, M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, accompagné de Mme POURCHET Chantal, se sont rendus le 20/06/13 en Préfecture de Besançon afin de soutenir le dossier concernant l'extension de protection du clocher porche de l'Abbaye au titre des monuments historiques. La commission a émis en avis favorable à ce dossier.

✓ Le Maire donne lecture d'un courrier de la Communauté de communes du Canton de Montbenoit concernant la modification de la composition du Conseil communautaire. En effet, la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales modifie la composition des conseils des communautés de communes et des communes d'agglomération, après le renouvellement des conseils municipaux de mars 2014.

Le bureau de la Communauté de communes a retenu la proposition d'un accord local fixant désormais le nombre des délégués à 24 (proposition entérinée par la suite à l'unanimité par l'assemblée de la Communauté de communes). Cet accord nécessite une adoption à la majorité des 2/3 des communes représentant la moitié de la population ou à l'inverse.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le nombre et la représentation des délégués au Conseil communautaire (DCM N° 16-2013).

✓Le Maire donne lecture d'un courrier de l'Hôtel-restaurant « Le Sire de Joux » dans lequel il demande l'autorisation d'effectuer la pose d'un porte vélos sur le domaine public (à droite du panneau publicitaire, devant l'enrochement), ainsi que la matérialisation par la Mairie d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, à l'endroit où le Sire de Joux a réalisé les travaux d'accessibilité du restaurant.

Le Conseil donne un accord favorable.

✓Le Maire fait part au Conseil d'une demande de M. FERREBEUF Jean-Marie, propriétaire au 1 Rue de l'Abbaye, concernant la mise en place d'un avaloir de récupération des eaux pluviales au niveau de la maison de M. BAVEREL Jean (3 Rue de l'Abbaye). M. BOUCARD Michel, adjoint, va se rendre sur place.

✓Concernant la présentation de l'analyse budgétaire rétrospective 2009 à 2012 de la commune par M. BILLOT Olivier d'Analisis Finance, il convient de le rencontrer mi septembre.

✓Le Maire donne lecture de deux mails de la DDT du Doubs dans lesquels elle informe la commune que, suite à la décision du ministre de l'intérieur, les radars pédagogiques vont être remplacés par des panneaux d'annonce en amont des radars classiques. Un radar pédagogique étant situé sur le territoire communal, il est proposé par la DDT la dépose dudit radar (à la charge de l'Etat) et éventuellement sa récupération par la commune avec mise en place en agglomération par une société (coût : 1966 euros HT comprenant création du massif, pose et mise en service). Le Conseil répond favorablement (6 voix pour).

✓Afin de ne pas perdre les droits concernant la licence IV, la commune décide d'ouvrir un bar en Juillet 2013, durant 7 jours. M. MARGUET Jean-Charles, conseiller, doit rencontrer Mme ROUX Katy pour l'éventuelle mise à disposition de son garage.

✓M. MAGNIN-FEYSOT Gilles fait part d'un devis concernant un dispositif de distributeur de sacs pour ramasser les déjections canines. Le Conseil n'est pas favorable. Par contre, un arrêté municipal va être pris concernant les déjections animales et la divagation des animaux.

✓Le Maire donne lecture d'un courrier de Mesdames FAIVRE Marcelle et Danièle demeurant 3 Rue du Val Saugeais concernant plusieurs requêtes dans le dossier Commune/Epoux BARRAND.

✓Une remarque est faite par M. BEL Philippe, conseiller, concernant le passage de l'épaveuse sur certains terrains privés. Un courrier sera adressé aux particuliers.

✓Le rebouchage des trous sur la voirie communale sera effectué. Une remise en enrobé est également demandée au niveau de la maison MONTANDON (Bief de la Charmotte).

✓Concernant la mise en sécurité des bouches à incendie par la pose de protections en inox (3 déjà fixées), la commune va voir pour en installer d'autres.

✓Une déclaration de sinistre sera faite auprès de l'assurance communale concernant un dégât survenu sur le coffret d'éclairage public suite au dernier orage (vers l'abribus village haut).

La séance est levée à 23h00

Le compte rendu a été affiché le 03/07/2013

Le Maire,
Frédéric BOURDIN